

res d'anatomo-cytopathologie où l'intervention humaine reste primordiale (lire l'exemple de Médi-path page ci-contre).

## Des centres de prélèvement

Certains redoutent une marchandisation accélérée de la santé et une menace pour l'accès aux soins, moins de service de proximité, moins d'indépendance d'exercice pour les professionnels de santé, mais plus de rentabilité pour des

grands groupes. Notamment parce que la réforme amène et autorise les investisseurs financiers à entrer dans le capital des laboratoires.

« La réforme de la biologie aboutit à une véritable catastrophe sanitaire et sociale », selon Patrick Le-preux, biologiste à Marseille et président de la Coordination des biologistes en colère dont la pétition a recueilli plus de 500 000 signatures. « Elle oblige la quasi-totalité des

laboratoires à se vider de leur essence même en devenant des centres de prélèvements, hypocritement dénommés laboratoires multisites, incapables de réaliser la moindre analyse sur place, à la merci des aléas de transport d'échantillons, ce qui met gravement en danger la santé du patient, particulièrement dans le cas des urgences. D'autre part, ce repli technique aboutit à un chômage important touchant le personnel des laboratoires et celui des

entreprises sous-traitantes faisant de la réforme de la biologie un sinistre social aussi grave que celui de l'automobile ou de l'agroalimentaire. » À Nice, Patricia Mondoloni partage cette inquiétude : « On est obligé de se regrouper entre nous ou de vendre à ceux qui sont adossés à des groupes financiers, pour lesquels seule la rentabilité compte. Nos structures sont vidées de leur substance, de nos personnels de nos matériels. Nos métiers vont disparaître. Que

tion de [leur] profession ».

« On se fait du souci. Est-ce que la biologie existera encore dans quelques années ? », s'interroge Valérie Faruel, biologiste à Fréjus.

[www.toucheapasmonlabo.com](http://www.toucheapasmonlabo.com)

(1) Le Comité français d'accréditation est une association de droit privée à but non lucratif chargée aussi d'accréditer certaines normes industrielles.

Dossier : Véronique GEORGES  
vgeorges@nicematin.fr

## La robotique des tubes

Les petits laboratoires de biologie médicale sont de moins en moins nombreux à faire leurs



des « usines » où ils sont traités par des automates, en fonction des examens.

Certains analyses (cholestérol, bilan hépatique) ou les diagnostics de sida sont ainsi réalisés sans intervention humaine. Les résultats sont transmis par informatique et validés manuellement par un biologiste dans le labo où le prélèvement a été fait sur le patient.

analyses eux-mêmes. Certains les réalisent encore pour les demandes urgentes. Les autres rejoignent les plateaux techniques. Une fois le prélèvement effectué dans le laboratoire, les petits tubes échantillons munis d'un code-barre sont transportés dans des glacières vers

## Des spécialités médicales distinctes

La biologie médicale d'une part, et l'anatomo-cytologie pathologie d'autre part, sont des spécialités différentes mais parfois confondues parce que pratiquées l'une et l'autre par des spécialistes qui « font des analyses ». Le biologiste médical analyse des liquides biologiques (sang, urines, etc.). L'examen d'anatomo-cytopathologie, lui, porte sur des tissus (analyse histologique) ou sur des cellules (analyse cytologique). Son objectif est d'analyser à l'œil nu (analyse macroscopique) et au microscope les prélèvements cellulaires ou tissulaires



Le biologiste médical analyse les liquides biologiques (sang, urines...).

réalisés chez les patients. Toutes deux jouent un rôle essentiel en matière de diagnostic et de détermination des décisions thérapeutiques, l'anatomo-pathologie étant à cet égard primordiale en cancérologie. Le diagnostic de tumeurs solides, qui correspond à la grande majorité des cancers, relève plutôt de l'activité d'anatomo-cytopathologie, alors que celui d'hémopathies malignes, plutôt établi par les biologistes, représente moins de 4 % des cancers toutes localisations confondues.